



PRESCRIPTIONS TECHNIQUES
POUR
DISPOSITIFS DE FERMETURE POUR
REGARDS DE BRANCHEMENT EN FONTE

Version 1.0 du 2019-05-23

COPRO asbl Organisme Impartial de Contrôle de Produits pour la Construction

Z.1 Researchpark
Kranenberg 190
1731 Zellik

tél. +32 (2) 468 00 95
info@copro.eu

www.copro.eu
TVA BE 0424.377.275
KBC BE20 4264 0798 0156

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	3
1 INTRODUCTION.....	4
1.1 TERMINOLOGIE	4
1.2 DISPONIBILITÉ DU PRÉSENT PTV	6
1.3 STATUT DU PRÉSENT PTV	6
1.4 HIÉRARCHIE DES RÈGLES ET DES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	6
1.5 QUESTIONS ET OBSERVATIONS	7
2 CONTEXTE DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES.....	8
2.1 RÉDACTION DES PTV	8
2.2 OBJECTIFS.....	8
2.3 DOMAINE D'APPLICATION	8
2.4 DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	9
3 PRESCRIPTIONS	10
3.1 UNITÉ DE PRODUCTION ET MATÉRIEL	10
3.2 MATIÈRES PREMIÈRES.....	10
3.3 PROCESSUS DE PRODUCTION.....	10
3.4 DISPOSITIFS DE FERMETURE POUR REGARDS DE BRANCHEMENT	10
3.5 CLASSIFICATION	12
3.6 ESSAI DE TYPE.....	13
4 IDENTIFICATION DU PRODUIT	15
4.1 DÉNOMINATION DU PRODUIT	15
4.2 IDENTIFICATION	15

PRÉFACE

Ce document contient les prescriptions techniques pour les dispositifs de fermeture pour regards de branchement en fonte. Les exigences reprises dans ce PTV répondent aux besoins déterminés par les différentes parties intéressées en fonction des usages locaux.

La conformité des dispositifs de fermeture pour regards de branchement en fonte peut également être certifiée sous la marque volontaire BENOR. Dans le cadre de la marque BENOR, le fournisseur doit déclarer les performances de ces dispositifs de fermeture pour toutes les caractéristiques qui sont pertinentes pour l'application et garantir les valeurs limites qui sont imposées par ce PTV 880-7.

La certification BENOR est basée sur la certification de produits à part entière suivant la norme NBN EN ISO/IEC 17067.

1 INTRODUCTION

1.1 TERMINOLOGIE

1.1.1 Définitions

Châssis de visite	Cadre avec un couvercle carré ou rectangulaire destiné au recouvrement des cheminées. Le châssis de visite contient toujours qu'un seul couvercle.
Cote de passage CO	Diamètre du plus grand cercle pouvant être inscrit dans l'ouverture libre du cadre
Document de référence	Document qui spécifie (une norme, un cahier des charges ou toute autre spécification technique) les caractéristiques techniques auxquelles le matériel, l'appareillage, les matières premières, le processus de production et/ou le produit doivent satisfaire.
Essai	Opération technique qui consiste à déterminer une ou plusieurs caractéristiques d'une matière première ou d'un produit, suivant un mode opératoire spécifié.
Essai de type	Une série de contrôles pour déterminer initialement (essai de type initial) les caractéristiques d'un fabricant ou le type de produit et sa conformité.
Fabricat	Ensemble d'unités d'un produit avec les mêmes caractéristiques et performances qui sont produites d'une certaine manière et qui répondent à la même fiche technique.
Fournisseur	La partie responsable d'assurer que les dispositifs de fermeture pour regards de branchement en fonte répondent aux présentes prescriptions techniques. Cette définition peut être d'application sur le producteur, sur l'importateur ou sur le distributeur.
Organisme impartial	Organisme qui est indépendant du fournisseur ou de l'utilisateur et qui est chargé de la réception par lot lors de la livraison.
Producteur	La partie qui est responsable pour la production des dispositifs de fermeture pour regards de branchement en fonte.
Produit	Le résultat d'une activité ou processus industriel. Il s'agit, dans le cadre de ces prescriptions techniques, des dispositifs de fermeture pour regards de branchement en fonte, dans ce PTV parfois aussi appelés dispositifs de fermeture. Il s'agit d'un nom collectif pour tous les fabricats et types de produit sur lesquels ce PTV est applicable.

Couvercle à triple appui	Couvercles à triple appui dans un cadre avec ouverture ronde ou carrée destinés à couvrir les chambres de visite.
Unité de production	Installation(s) technique(s) où un ou plusieurs produits sont réalisés par un producteur, liée(s) à un lieu géographique.

1.1.2 Abréviations

PTV Prescriptions Techniques

1.1.3 Références

NBN EN 124-1	Dispositifs de couronnement et de fermeture pour les zones de circulation utilisées par les piétons et les véhicules - Partie 1 : Définitions, classification, principes généraux de conception, exigences de performances et méthodes d'essais
NBN EN 124-2	Dispositifs de couronnement et de fermeture pour les zones de circulation utilisées par les piétons et les véhicules - Partie 2 : Dispositifs de couronnement et de fermeture en fonte

Ce PTV contient des références datées et non datées. Pour les références datées, seule la version citée est d'application. Pour les références non datées, la dernière version est toujours d'application, y compris les éventuels errata, addenda et amendements.

De toutes les normes EN mentionnées dans ce règlement, c'est la publication belge NBN EN correspondante qui est toujours d'application. COPRO peut permettre l'utilisation d'une autre publication que la publication belge à condition que celle-ci soit, sur le plan du contenu, identique à la publication belge.

1.2 DISPONIBILITÉ DU PRÉSENT PTV

La version actuelle de ce PTV est disponible gratuitement sur le site internet de COPRO.

Une version imprimée de ce PTV peut être commandée auprès de COPRO. COPRO a le droit de porter les frais en compte.

Il n'est pas autorisé d'apporter des modifications au PTV original, approuvé par la commission sectorielle et/ou entériné par le Conseil d'Administration de COPRO.

1.3 STATUT DU PRÉSENT PTV

1.3.1 Version de ce PTV

Ce PTV concerne la version 1.0 du 2019-05-23.

1.3.2 Approbation de ce PTV

Ce PTV a été approuvé par la Commission Sectorielle le 2019-07-02.

1.3.3 Entérinement de ce PTV

Ce PTV a été entériné par le Conseil d'Administration de COPRO le 2019-09-02.

1.3.4 Enregistrement de ce PTV

Ce PTV a été déposé à l'asbl BENOR le 2019-09-02.

1.4 HIÉRARCHIE DES RÈGLES ET DES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

1.4.1 Législation

Si certaines règles de ce PTV sont contradictoires avec la législation applicable, les règles qui résultent de la législation sont déterminantes. Il est de la responsabilité du fournisseur de surveiller ceci et de signaler d'éventuelles contradictions au préalable à COPRO.

1.4.2 Directives concernant la sécurité et la santé

Si certaines prescriptions techniques sont contradictoires avec les directives concernant la sécurité et la santé, ces directives sont déterminantes. Il est de la responsabilité du fournisseur de surveiller ceci et de signaler d'éventuelles contradictions au préalable à COPRO.

1.4.3 Cahier spécial des charges

Si certaines règles du cahier spécial des charges sont contradictoires avec ces prescriptions techniques, le fournisseur peut le signaler à COPRO.

1.5 QUESTIONS ET OBSERVATIONS

Questions ou observations par rapport à ces prescriptions techniques sont envoyées à COPRO.

2 CONTEXTE DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

2.1 RÉDACTION DES PTV

2.1.1 Rédaction de ce PTV

Ces prescriptions techniques pour les dispositifs de fermeture pour regards de branchement en fonte ont été rédigées par la Commission Sectorielle Fonte de COPRO.

2.2 OBJECTIFS

2.2.1 Le but de ce PTV

Ce PTV a pour but de déterminer les exigences pour les dispositifs de fermeture pour regards de branchement en fonte utilisés pour les zones de circulation utilisées par les piétons et les véhicules et qui sont utilisés comme châssis de visite.

2.3 DOMAINE D'APPLICATION

2.3.1 Objet de ces prescriptions techniques

Le PTV 880-7 décrit les dispositifs de fermeture pour regards de branchement en fonte qui sont considérés châssis de visite.

2.3.2 Circulaires

COPRO peut compléter ce PTV avec une ou plusieurs circulaires qui font partie intégrale de ce PTV.

2.4 DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

2.4.1 Normes de produits

Les normes de produits applicables sont :

NBN EN 124-1	Dispositifs de couronnement et de fermeture pour les zones de circulation utilisées par les piétons et les véhicules - Partie 1 : Définitions, classification, principes généraux de conception, exigences de performances et méthodes d'essais
NBN EN 124-2	Dispositifs de couronnement et de fermeture pour les zones de circulation utilisées par les piétons et les véhicules - Partie 2 : Dispositifs de couronnement et de fermeture en fonte

2.4.2 Cahiers des charges

Il n'y a pas de cahiers des charges applicables.

2.4.3 Méthodes d'essai

Les méthodes d'essai applicables sont décrites dans les normes de produits applicables.

2.4.4 Autre

Aucun autre document de référence n'est applicable.

3 PRESCRIPTIONS

3.1 UNITÉ DE PRODUCTION ET MATÉRIEL

Il n'y a pas d'exigences en ce qui concerne l'unité de production et le matériel autres que celles de la NBN EN 124-1 et NBN EN 124-2.

3.2 MATIÈRES PREMIÈRES

Il n'y a pas d'exigences en ce qui concerne les matières premières autres que celles de la NBN EN 124-1 et NBN EN 124-2.

3.3 PROCESSUS DE PRODUCTION

Il n'y a pas d'exigences en ce qui concerne le processus de production autres que celles de la NBN EN 124-1 et NBN EN 124-2.

3.4 DISPOSITIFS DE FERMETURE POUR REGARDS DE BRANCHEMENT

3.4.1 Généralités

Les dispositifs de fermeture pour regards de branchement en fonte répondent aux exigences mentionnées aux articles 3.4.2 à 3.4.7.

Pour ces dispositifs de fermeture pour les zones de circulation utilisées par les piétons et les véhicules, le fournisseur doit toujours déclarer les performances pour les caractéristiques mentionnées de l'article 3.4.2 à 3.4.7.

3.4.2 Classification (article 4 de la norme NBN EN 124-1: 2015)

L'article 4 est complété comme suit :

« La classe minimum proposée est C250. Toutefois, une classe supérieure est autorisée. ».

3.4.3 Matériaux (article 4.1 de la norme NBN EN 124-2: 2015)

L'article 4 est complété comme suit :

« La fonte est toujours ductile et répond à la classe EN-GJS-400-15, EN-GJS-450-10, EN-GJS-500-7 ou EN-GJS-600-3 (NBN EN 1563).

Les cadres livrés en acier répondent à la qualité S235JR suivant la norme NBN EN 10025-2. L'acier est galvanisé suivant la norme NBN EN 1460. Dans le cas d'un cadre porteur en acier, un support (néoprène) est prévu qui évite une réaction électrochimique entre la grille et le cadre porteur.

Pour les dimensions des pièces en fonte pour lesquelles les tolérances ne sont pas indiquées, l'on prend les tolérances de la norme ISO 8062 en adoptant la classe de tolérance DCT 10.

La visserie pour verrouiller ou ancrer est en acier inoxydable - qualité A2 suivant la norme NBN EN ISO 3506 ; les pattes de verrouillage sont en une matière résistante à la corrosion ».

3.4.4 Couche de finition (article 4.2 de la norme NBN EN 124-2: 2015)

L'article 4.2 est complété comme suit :

« Les pièces en fonte sont contrôlées et livrées non peintes, sans couche de finition. Les pièces en fonte peuvent être livrées peintes sur chantier si mentionné explicitement dans les documents d'adjudication. La peinture implique une manipulation supplémentaire ».

3.4.5 Cote de passage des dispositifs de fermeture qui sont prévus comme châssis de visite (article 6.2 de la norme NBN EN 124-1: 2015)

L'article 6.2 est complété comme suit :

« Le cote de passage minimale des dispositifs de fermeture pour regards de branchement en fonte est fonction du diamètre nominal du tuyau raccordé.

Le tableau 1 indique le cote de passage minimale du dispositif de fermeture en fonction du diamètre du tuyau raccordé.

	Diamètre nominal du tuyau [mm] (informatif)			
	DN 160	DN 250	DN 315	DN 400
Cote de passage minimale CO [mm]	120	175	218	280

Tableau 1 – Cote de passage minimale»

3.4.6 Assurance du tampon dans le cadre (article 6.6 de la norme NBN EN 124-1: 2015)

L'article 6.6 est complété comme suit :

« Le projet du dispositif de fermeture est de telle sorte qu'après placement de ce dispositif, le couvercle ne peut pas être enlevé du cadre ».

3.4.7 Hauteur du cadre (article 6.16 de la norme NBN EN 124-1: 2015)

L'article 6.16 est remplacé par :

« Quel que soit l'ancrage du cadre des dispositifs de fermeture – enrobé de béton ou pas, pourvu de moyens d'ancrage ou pas – la hauteur du cadre est de minimum 100 mm ».

3.5 CLASSIFICATION

Pas d'application.

3.6 ESSAI DE TYPE

3.6.1 Généralités

- 3.6.1.1 L'essai de type se compose d'une validation de laboratoire des caractéristiques.
- 3.6.1.2 L'essai de type est effectué sous la responsabilité du fournisseur.

3.6.2 Portée

Toutes les caractéristiques de l'article 3.6.3.1 doivent être effectuées par le fournisseur lorsqu'il souhaite déclarer les performances en question, sauf si la norme offre la possibilité de déclarer ces performances sans effectuer les essais (p.ex. par l'utilisation de données antérieures existantes, classification sans essais complémentaires et des performances acceptées suivant accord).

Les essais de type effectués en conformité avec les dispositions de la norme peuvent être pris en considération pour un produit s'ils sont effectués suivant la même méthode d'essai ou plus sévère, sur le(s) même(s) produit(s) avec une conception similaire, une structure similaire et la fonctionnalité de sorte que les résultats sont acceptables pour le produit en question.

3.6.3 Exigences

- 3.6.3.1 Pour l'essai de type, toutes les caractéristiques de l'article 3.4 et les caractéristiques du tableau 1 des normes NBN EN 124-2: 2015 sont déterminées.
- 3.6.3.2 Au moins 3 essais de type par produit doivent être effectués.

3.6.4 Rapport d'essai de type

Les données et les résultats de l'essai de type sont repris par le fournisseur dans un rapport d'essai de type.

3.6.5 Validité

Les essais de type restent valables tant qu'aucune modification ne se produit comme décrit dans l'article 3.6.6.

3.6.6 Modifications

Si une matière première, la composition, le processus de production ou un autre paramètre relevant est ajusté(e), le fournisseur doit vérifier l'influence de cette modification sur les caractéristiques du fabricant ou du type de produit.

Il peut en outre s'avérer nécessaire qu'une partie ou la totalité de l'essai de type doive à nouveau être effectuée.

3.6.7 Essai de type renouvelé

Pas d'application.

4 IDENTIFICATION DU PRODUIT

4.1 DÉNOMINATION DU PRODUIT

4.1.1 Dénomination officielle

Pas d'application.

4.1.2 Dénomination commerciale

La dénomination commerciale est librement choisie par le fournisseur, pour autant qu'elle ne prête pas à confusion ou qu'elle ne contredit pas la dénomination officielle.

4.2 IDENTIFICATION

4.2.1 Types de livraison

4.2.1.1 Aucune exigence spécifique n'est déterminée en ce qui concerne les types de livraison de dispositifs de fermeture.

4.2.2 Marquages

4.2.2.1 Le marquage des dispositifs de fermeture satisfait aux dispositions de l'article 9 de la norme NBN EN 124-2: 2015. Marquages additionnels :

- le type de fonte (GJS),
- EN 124-2,
- PTV 880-7.